

Reporting extra-financier trimestriel au 30 septembre 2022

Principe d'investissement ISR

Palatine Asset Management s'appuie :

- ↔ sur les analyses extra-financières de Moody's ESG Solutions quand elles existent
- ↔ mais également sur les informations recueillies en direct ou via des brokers spécialisés intégrant une approche ISR

Pour calculer une note sur 20 pour chaque valeur, moyenne équipondérée des scores de six critères (les ressources humaines, les comportements sur les marchés, les droits humains, l'environnement, la gouvernance d'entreprise et l'engagement sociétal).

Le pourcentage des investissements non ISR, c'est-à-dire ayant une note globale inférieure à la moyenne, ne doit pas dépasser 10% des valeurs en portefeuille et 10% de l'actif net.

Les liquidités non investies n'entrent pas en compte dans le calcul.

La note globale du portefeuille sur 20 est obtenue en calculant la moyenne pondérée par le poids des titres détenus dans l'actif net hors trésorerie.

Les risques climatiques, les indicateurs d'impacts environnementaux sont calculés à partir des données S&P - Trucost.

Les indicateurs sociaux, de gouvernance et de droits humains sont calculés à partir des données BLOOMBERG.

Le périmètre d'investissement initial retenu pour ce fonds est le S&P 500 ESG, il exclue environ 30% du S&P 500 classique pour ne garder que les sociétés dont les pratiques ESG sont les plus vertueuses.

Note ISR du portefeuille

Palatine Amérique : 15,16/ 20 (périmètre 100%)

S&P 500 ESG Index (USD) TR : 13,03/ 20 (périmètre 99,50%)

Historique des notes

	Note Déc. 2021	Note Mars 2022	Note Juin 2022
	12,80/20	14,73/20	14,86/20

Les indicateurs d'impact

		OPC	Benchmark
INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	INTENSITE CARBONE (C/R) (tonnes CO2e/EUR mn) Scope 1, 2 & 3 amont et aval	727,99*	1 019,05**
	EMPREINTE CARBONE (C/V) (tonnes CO2e/EUR mn) Scope 1, 2 & 3 amont et aval	252,82*	341,28**
	MIX ENERGETIQUE Production d'énergie renouvelable attribuée en GWH	0,108*	0,100**
	RISQUES DE TRANSITION Exposition aux industries extractives et aux réserves fossiles (%)	0,15*	1,48**
INDICATEUR SOCIAL	% moyen de femmes au conseil d'administration	32,31*	36,67***
INDICATEUR DE GOUVERNANCE	% moyen d'administrateurs indépendants	88,39*	86,58*
INDICATEUR DE DROITS HUMAINS	% des sociétés ayant signé le Pacte Mondial des Nations-Unies	28,57*	33,99*

* Périmètre 100,00%

** Périmètre 99,67%

*** Périmètre 99,49%

Reporting extra-financier trimestriel au 30 septembre 2022

Notations moyennes ISR par secteur d'activité

	PALATINE AMERIQUE		SP 500 ESG	
	Score	Allocation	Score	Allocation
INDUSTRIES	14,51 /20	19,31%	13,99 /20	9,49%
SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	14,63 /20	17,93%	12,48 /20	10,33%
TECHNOLOGIE	16,30 /20	17,4%	12,19 /20	30,79%
SERVICES AUX COLLECTIVITÉS	15,46 /20	11,44%	14,28 /20	2,22%
CONSOMMATION DE BASE	14,13 /20	6,24%	13,54 /20	7,04%
CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE	14,19 /20	6,11%	11,50 /20	11,91%
SANTÉ	18,30 /20	6,07%	14,43 /20	15,25%
MATÉRIAUX DE BASE	14,63 /20	4,18%	14,69 /20	2,25%
TÉLÉCOMMUNICATIONS	14,63 /20	3,71%	15,14 /20	3,11%
IMMOBILIER	14,16 /20	3,55%	13,29 /20	2,65%
ENERGIE		0%	13,32 /20	4,96%

Détail des 5 principales lignes actions du portefeuille avec leurs notes ISR

Actif	Pays	Répartition thématique	Poids dans le portefeuille	Note ISR
MICROSOFT	États-Unis	Technologie	9,3%	16,70 / 20
NVIDIA	États-Unis	Technologie	2,4%	18,30 / 20
ALBEMARLE	États-Unis	Matériaux de base	2,3%	15,00 / 20
ALLSTATE	États-Unis	Sociétés financières	2,2%	15,80 / 20
GEN MILLS INC	États-Unis	Consommation de base	2,2%	12,50 / 20

Commentaire thématique

Xylem est une société leader dans la gestion de l'eau. Elle est la mieux notée de son secteur pour Moody's ce qui se transcrit par une note relative PAM de 15,80/20.

La stratégie environnementale est particulièrement performante avec pour objectif de faire de ses clients de meilleurs utilisateurs de leur ressource en eau.

La société vise également à décarboner la chaîne de valeur de l'eau avec un objectif Net Zero 2050. Et troisièmement, Xylem a pour ambition de garantir un accès équitable à l'eau.

Les scopes 1 et 2 d'émission de GES ont été réduits de 12% vs 2019 en 2021 et l'utilisation d'eau de 22% sur la période.

D'après la société, 90% de son chiffre d'affaires contribue à l'objectif 6 des ODD.

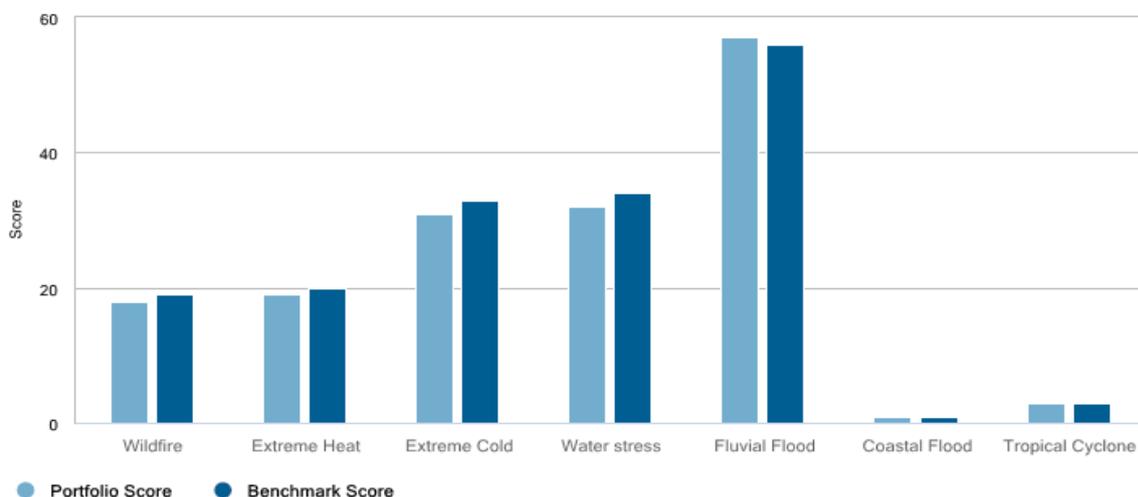
Le conseil compte 40% d'administrateurs indépendants, ce qui est élevé par rapport à son secteur aux États-Unis.

Nous n'avons pas noté de controverse significative.

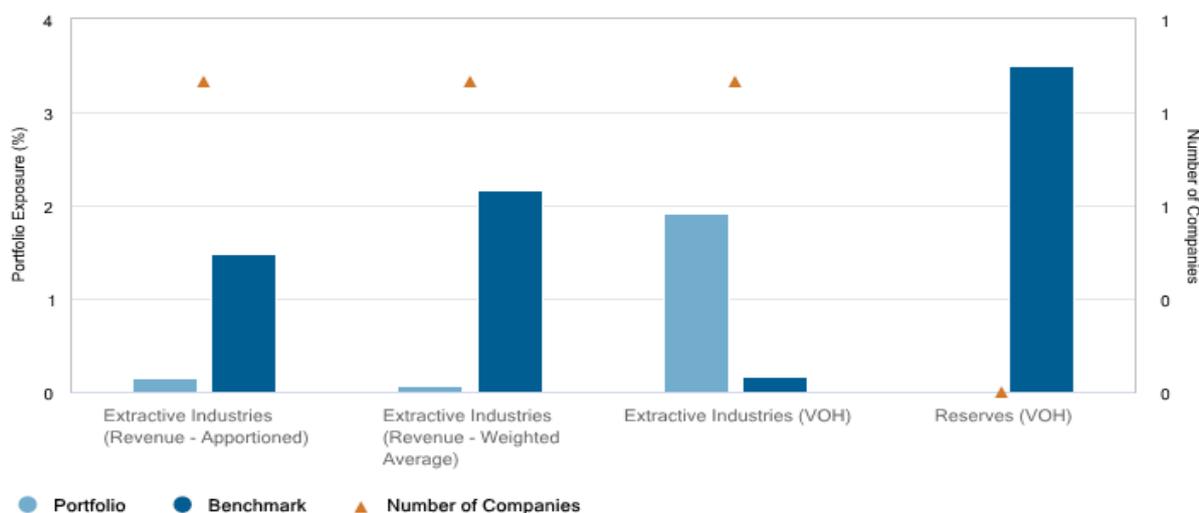
Reporting extra-financier trimestriel au 30 septembre 2022

Les indicateurs de risques climatiques

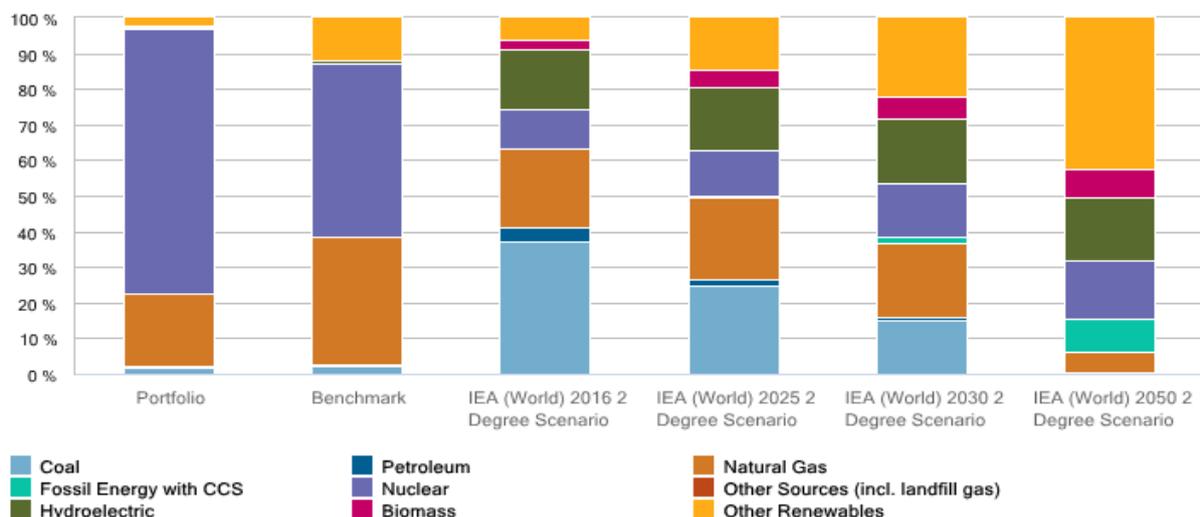
Risques physiques : prévisions à l'horizon 2050
(Score par type de risque avec un scénario du type "risques élevés")



Risques de transition : Exposition aux secteurs extractifs et à leurs réserves



Trajectoire 2 degrés : Alignement avec des scénarios 2 degrés de l'IEA (International Energy Agency) sur différents horizons de temps



Reporting extra-financier trimestriel au 30 septembre 2022

Méthodologie (1/2)

(A) L'EMPREINTE CARBONE :

Concernant le calcul de l'empreinte carbone des portefeuilles, les données utilisées sont fournies par S&P (ex Trucost) et les portefeuilles sont rebasés sur 100 (base action hors cash et trésorerie).

On distingue trois méthodologies distinctes chez S&P - Trucost:

- **La "carbon to value (C/V)"**: correspond à l'empreinte carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".
- **La "carbon to revenue (C/R)"**: correspond à l'intensité carbone du portefeuille rapportée au chiffre d'affaires des entreprises détenues dans le portefeuille.
- **La "weighted average carbone intensity (WACI)"**, soit l'intensité carbone pondérée par le poids de l'entreprise dans le portefeuille sans facteur d'attribution et peut donc être appliqué plus facilement à d'autres classes d'actifs que les actions et les obligations.

• Facteur d'attribution ("**Apportioning factor, (AF)**")

- Il existe deux métriques ("**apportioning metric**") possibles pour répartir/s'approprier les émissions de carbone d'une entreprise dans un portefeuille :
 - La capitalisation boursière ("**Market Capitalization**"), c'est-à-dire la valeur de toutes les actions en circulation d'une société cotée en bourse et/ou
 - La valeur de l'entreprise ("**EV**"), comprend la capitalisation boursière ainsi que la dette à court et à long terme et les liquidités au bilan.
- Celles-ci permettent de s'attribuer une partie des émissions carbone en absolu (scope 1, 2, et 3) d'une entreprise sur la base d'un facteur de Attribution/répartition ("**Apportioning factor, AF**"). Cette mesure est construite autour du principe de propriété/détention pour les portefeuilles. On l'obtient en divisant la valeur des participations par la capitalisation boursière ou l'entreprise value.

$$\text{Apportioning factor (AF)} = \frac{\text{Current Value of investment}}{\text{Company's market Capitalization or EV}}$$

Deux calculs sont retenus dans le cadre des portefeuilles :

1. La "**Carbon to Value (C/V)**" :

- La métrique est calculée en "s'attribuant" une partie des émissions totales de CO2 absolues du portefeuille (Scope 1, 2 et 3). Le calcul est effectué en prenant les émissions totales de carbone en absolu (scope 1, 2 et 3) réparties en utilisant le facteur d'attribution ("**apportioning factor**", qui utilise la capitalisation boursière ou la valeur de l'entreprise) et en les divisant par le total de la valeur des actifs d'un portefeuille à une date donnée. En normalisant les émissions totales de carbone, cette métrique permet de comparer des portefeuilles de tailles différentes. La métrique s'exprime en TCO2 par million d'euros investis.

$$\text{Carbon to Value} = \frac{\sum_{i=1}^N AF_i \cdot \text{Company's Total GHG Emissions}_i}{\text{current value of all portfolio investment}}$$

2. La "**Carbon to revenue (C/R)**" :

- Il s'agit de l'intensité carbone par chiffres d'affaires (C/R) du portefeuille et de son indice de référence en utilisant les émissions de carbone et les revenus absolus calculés sur la base du facteur de répartition. Le facteur de répartition est utilisé pour s'approprier une partie du chiffre d'affaires des entreprises, qui est utilisé au dénominateur à la place de l'actif net. Cette mesure donne une indication de l'efficacité carbone par rapport à la production, les revenus étant étroitement liés à la productivité. La métrique s'exprime en TCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire.

$$\text{Carbon to Revenue} = \frac{\sum_{i=1}^N AF_i \cdot \text{Company's Total GHG Emissions}_i}{\sum_{i=1}^N AF_i \cdot \text{Company's revenue}_i}$$

Pour les deux calculs :

- i = l'entreprise (i) et
- N = Nombre total d'entreprise détenues en portefeuille.

Concernant la contribution à la transition énergétique "ENERGY GENERATION MIX, "Apportioned renewables (GWh) "

- Cet indicateur représente la production totale d'énergie renouvelable répartie dans le portefeuille et celle de son indice de référence en GWh.
- Le pourcentage de la production électrique (% GWh) renouvelable du portefeuille est calculé en utilisant la répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise (en millions d'Euros), notamment : La production d'énergie éolienne, solaire, hydroélectrique, de biomasse, houlomotrice et marémotrice, et géothermique.

Reporting extra-financier trimestriel au 30 septembre 2022

Méthodologie (2/2)

Concernant le risque de transition ("Financial exposure to fossil Fuel industries & reserve") :

- L'exposition du portefeuille (%) ou le nombre d'entreprises dont le revenu moyen pondéré est supérieur à 0 % dans un ou plusieurs des secteurs suivants :
 - Exploitation souterraine de charbon bitumineux
 - Exploitation à ciel ouvert de charbon bitumineux et de lignite
 - Extraction de pétrole brut et de gaz naturel
 - Extraction de sables bitumineux
 - Extraction de gaz naturel liquide
 - Forage de puits de pétrole et de gaz
 - Activités de soutien aux opérations pétrolières et gazières

(B) INDICATEURS D'IMPACTS :

- **Indicateur d'impact social** : % moyen de femmes au board ("*Women on board = WoB*")
 - Concernant la part des femmes au sein des conseils d'administration ("CA"), le calcul effectué est de type moyenne pondérée, à savoir la somme des produits du pourcentage de femmes au sein de chaque CA des entreprises détenues multiplié son poids dans le portefeuille.

$$\% \text{ WoB in the PF} = \sum_{i=1}^n (\% \text{ Women on board}_i) \cdot (\text{company's weight in the PF}_i)$$

- **Indicateur de gouvernance** : % moyen d'administrateurs indépendants ("% of indépendants in the PF")
 - Concernant le % moyen d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration, le calcul effectué est de type moyenne pondérée, à savoir la somme des produits du pourcentage d'indépendants au sein de chaque CA des entreprises détenues multiplié par son poids de détention dans le portefeuille.

$$\% \text{ Indépendants in the PF} = \sum_{i=1}^n (\% \text{ indépendants}_i) \cdot (\text{company's weight in the PF}_i)$$

- **Indicateur de Droits Humains**
 - Le calcul de la moyenne des signataires est effectuée en prenant le nombre de signataire (Y) dans le portefeuille, rapporté au nombre de valeurs total détenues dans le portefeuille.

$$\% \text{ de signataire du UNGC} = \frac{\text{Nombre de signataire total}}{\text{Nombre total d'entreprises en portefeuille}}$$

La thématique des Droits Humains couvre directement 6 des 10 Principes du Global Compact des Nations Unies / Droits de l'Homme

P1 : Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence

P2 : Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme

Normes du travail

P3 : Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective :

P4 : Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

P5 : Abolir effectivement le travail des enfants

P6 : Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession

(C) INDICATEURS DE RISQUES CLIMATIQUES :

1. Notation de l'exposition aux risques physiques au niveau de l'entreprise

Concernant le risque physique, cette mesure prospective est calculée par S&P – Trucost sur différents types d'évènements extrêmes :

- Incendies de forêt (Wildfire) Risque de survenue d'un incendie de forêt en fonction de la zone modélisée de végétation brûlée.
- Vagues de chaleur (Heatwave) : L'occurrence de périodes de chaleur extrême par rapport aux conditions climatiques locales, mesurée sur la base du facteur de chaleur excessive.
- Evaluation des vagues de froid (Coldwave) : L'occurrence d'un froid extrême par rapport aux conditions climatiques locales, mesurée sur la base du facteur de froid excessif
- Evaluation du stress hydrique (Waterstress)
- Evaluation des inondations (Flood) : Le risque d'inondation pluviale et fluviale à un endroit donné au cours d'une année donnée
- Evaluation de l'élévation du niveau de la mer (Sea Level) : Le risque d'inondation côtière et d'inondation permanente dû à l'élévation du niveau de la mer à un endroit donné pour une année donnée
- Evaluation des ouragans (Hurricane) : Indice composite représentant l'incidence historique et la gravité/force de l'activité des ouragans, typhons ou cyclones à un endroit donné.

2. Risque de transition :

Voir l'explication "Financial exposure to fossil Fuel industries & reserve": ci-dessus

3. Alignement avec une trajectoire 2°C

Ce graphique permet de comparer l'alignement du portefeuille à date avec différents scénarios 2°C à l'horizon 2025, 2030 et 2050 de l'Agence Internationale de l'Energie (IEA). Le contenu du graphique a été préparé par S&P - Trucost avec des données dérivées des scénarios 2 Degrés développés par l'IEA.